



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## contraception

Question écrite n° 63159

### Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'absence de mesures en faveur de la promotion de l'utilisation du préservatif féminin. La prévention contre le sida est toujours d'actualité à l'heure où certains de nos voisins européens ont constaté une recrudescence sans précédent du nombre de contaminations. Il est plus que jamais nécessaire de permettre aux femmes de choisir en toute indépendance leurs moyens de prévention. Le siècle passé aura sans doute été celui de la reconquête par les femmes de la maîtrise de leur corps et de leur sexualité. Or cette reconquête doit, si ce n'est être achevée, être défendue dans ses acquis. C'est pourquoi il lui demande si elle entend prendre des mesures permettant aux femmes d'avoir à travers la maîtrise de leur moyen de prévention une pleine possession de leur corps.

### Texte de la réponse

Le préservatif féminin est reconnu comme un moyen fiable de se protéger contre les maladies sexuellement transmissibles (MST) dont le virus du sida. Cet outil est promu auprès de certaines femmes depuis le début de l'année 1999, date de la mise en place d'un programme de prévention des risques sexuels spécifique aux femmes grâce à une convention triennale avec le mouvement français du planning familial. Il réduit la vulnérabilité des femmes et leur permet de prendre en charge de façon autonome leur propre santé. Cet outil joue donc un rôle décisif dans les démarches de sensibilisation des femmes aux risques sexuels et permet d'y apporter une réponse pertinente. Depuis le début de l'année 2001, afin d'améliorer l'accessibilité de cet outil, le réseau de diffusion payant a été étendu à deux chaînes d'hypermarchés. La promotion de ce moyen de prévention des risques sexuels, encore relativement confidentiel, vient d'être largement réalisée dans le cadre de la campagne de communication sur le VIH qui a eu lieu au début de l'année 2001. Dans l'annonce insérée dans la presse s'adressant aux hommes, le préservatif féminin était évoqué. Dans l'annonce parue dans la presse nationale le 8 mars 2001 (journée de la femme), des femmes célèbres disaient l'utiliser. Dans l'annonce parue dans la presse féminine, le préservatif féminin était présenté. Le mode d'emploi du préservatif féminin est expliqué dans le livret « L'Amour en questions », édité dans le cadre de cette campagne et largement diffusé : 400 000 exemplaires ont été imprimés, dont 225 000 diffusés à ce jour par le Comité français d'éducation pour la santé (CFES) auprès des relais institutionnels et associatifs ainsi qu'aux gynécologues et aux plannings familiaux ; dans le cadre d'un partenariat avec un groupe d'hypermarchés, 160 000 exemplaires supplémentaires ont été édités et sont diffusés dans les parapharmacies. Toutefois, il est indéniable que des freins empêchent actuellement une diffusion plus large, parmi lesquels : son acceptabilité par les femmes, qui doit être améliorée ; à cet effet une étude est en cours dont les résultats seront prochainement disponibles ; le prix actuel qui peut, par ailleurs, être dissuasif (pas moins de 7 francs en officine) ; l'arrivée récente sur le marché d'un nouveau produit en latex pourrait contribuer à sa diminution. Il convient de signaler que la mise à disposition gratuite de ce produit auprès des femmes en situation de précarité par des associations dans le cadre d'actions soutenues par l'Etat est importante.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 63159

**Rubrique :** Femmes

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 juillet 2001, page 3778

**Réponse publiée le :** 13 août 2001, page 4690